

Le petit saint-montais

*Si tu forces
l'abeille à rentrer dans
sa ruche, elle ne fera
pas de miel.*

Proverbe africain



Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 28
Eté 2002

Editorial

Un printemps plein de festivités à découvrir en pages intérieures : la fête du vin, la fête des fleurs, ... La réussite était au rendez-vous.

Il nous reste maintenant à nous retrouver toutes et tous pour la fête du village qui aura lieu les 21, 22, 23 et 24 juin 2002. Si la chaleur se réinstalle (et nous l'espérons) sur le Sud-Ouest, la fête n'en sera que plus réussie. Mais pour cela, le Comité des Fêtes a besoin de toutes les bonnes volontés et vous trouverez au verso du programme de la fête la liste des différents services à assumer pendant ces quatre jours.

Bonne lecture à toutes et à tous et profitez bien de l'été !

Le Président du Foyer Rural,

La fête des fleurs



Les associations de SAINT-MONT se sont retrouvées au silo pour confectionner ce magnifique char pour la fête des fleurs de RISCLE. Un repas de remerciements a réuni les bénévoles de la fête du vin et de la fête des fleurs.

(lire en pages intérieures le compte rendu)

Pour que vive le petit saint-montais, pensez à apporter votre contribution, si modeste soit-elle, en envoyant des articles, des photos, ...

Au sommaire



**Les 21, 22, 23 et 24
juin 2002
faites la fête
à SAINT-MONT !**

La vie du village

La Fête du vin



La fête du vin a été une réussite. Remercions tous ceux qui ont travaillé à la décoration du village, à la restauration des visiteurs, mais aussi celles et ceux qui ont su animer les rues du village pendant ces deux jours. Merci à Marie d'avoir filé la laine,



à Charlotte d'avoir brodé,



et à Antoinette d'avoir si bien écrit

2

Nous nous retrouverons l'année prochaine !

La Fête des fleurs

Un char a été confectionné pour la fête des fleurs de RISCLe du jeudi de l'Ascension (9 mai 2002). Les différentes associations se sont réunies tous les week-end et les trois jours précédant cet événement. Après avoir coupé, peint collé, les bénévoles saint-montais ont donné forme et vie à la bergerie saint-montaise et vous pouvez admirer le résultat en page de couverture.



Il a fallu plusieurs samedis avant la semaine de l'Ascension pour préparer la structure,



et enfin le lundi, mardi et mercredi précédant l'Ascension pour coller les fleurs.

La vie du village (suite)

Fête du vin (suite)

FREP - Section retraités

Saint-Vincent-de-Paul,

à MM. Les Présidents
Cave coopérative
et Foyer Rural
de Saint-Mont

Messieurs les Présidents,

A l'instigation de Daniel « ancien » de Saint-Mont, le 23 mars dernier nous avons organisé une sortie chez vous.

Tout d'abord votre accueil « gourmand » crée l'ambiance chaleureuse qui reflète la mentalité de Saint-Mont, avec un merci tout particulier pour le petit déjeuner de bienvenue à Eliane, Jeannette, Jean, Marcel, Camille, Jean-Baptiste (ils se reconnaîtront).

Ensuite la visite du village et le rappel aux racines ancestrales, qui étaient faits de dur labeur mais aussi de réjouissances authentiques ; ceci pour la première partie de notre journée.

Les landais nous écrivent :

L'intermède à l'Auberge a aussi laissé des souvenirs agréables.

La partie la plus « technique » de l'après-midi est une bonne initiative afin de rapprocher le Vigneron et ses difficultés du Consommateur avec « ses désirs, ses exigences et ses incertitudes »...

Ce genre de manifestation avec son côté festif doit permettre de mettre en valeur les efforts consentis par toute la filière, et faire comprendre que le vin, comme les autres produits agricoles ne sort pas d'une machine, mais du travail des Femmes et des Hommes.

En conclusion, merci de nous avoir reçus et favorisé notre séjour chez vous.

Comme Saint-Vincent étant le saint patron des vigneron, et venant de Saint-Vincent-de-Paul, nous ne pouvions que nous comprendre !

Encore merci à toute votre équipe.

Didier Capes, président.

Un repas de remerciements a été servi à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux fêtes, le samedi 1^{er} juin 2002, dans la salle du foyer. Il a permis aux uns et aux autres de se retrouver, d'écouter le bilan financier (la fête du vin est bénéficiaire de 2.424,25 €, la fête des fleurs est déficitaire de 212,67 €). Toutefois , même si ce repas était gratuit, la moindre des politesses était de rendre réponse et de s'excuser de ne pas venir (lorsqu'on était invité) afin d'éviter d'achats trop importants de nourritures.



CARNET NOIR

Monsieur Louis PERES nous a quittés presque subitement. Quelques jours avant, il assistait à une réunion. Rien ne laissait présager une disparition si rapide. C'était une figure saint-montaise avec laquelle il était agréable de partager une conversation.

Quelques jours après, c'est Monsieur Georges CARDONNE qui partait après une très longue maladie et des jours et des années de souffrance. Nous garderons le souvenir d'une personne très discrète. Il a eu la chance de s'éteindre chez lui, entouré de l'affection de sa femme et de ses enfants, à qui nous présentons nos sincères condoléances.

La vie du village (suite)



CARNET NOIR

Madame DUPUY a perdu sa maman. Elle est entourée de l'affection de sa fille qui fait de nombreux kilomètres par jour. Nous lui adressons, ainsi qu'à son mari et ses enfants, notre sympathie et nos condoléances les plus sincères.

Monsieur Marc LE GOARN est parti, lui aussi, après une courte et douloureuse maladie. A Madame Maud LUZINEAU, nous adressons nos sincères condoléances.

Un voisin de SAINT-MONT, Monsieur Louis GAUSSERAN, après une courte maladie, nous a quittés.

Puissent les témoignages de sympathie aider et reconforter toutes ces familles qui sont en deuil.

En direct du conseil municipal

Le conseil municipal a adopté, lors de ses séances, les comptes administratifs 2001.

Comptes administratifs 2001 (en francs) :

Dépenses réalisées :	3.251.960
Recettes réalisées :	3.702.494
Excédent de l'exercice :	450.534

Section Fonctionnement

Section Investissement

Dépenses :	1.237.391	Dépenses :	1.036.248
Charges générales	385.930	Immobilisations corporelles	374.133
Charges du personnel	494.940	Solde N – 1	405.103
Charges gestion	262.200	Remboursement emprunts	157.010
Charges financières	94319	Opérations d'équipement	100.000
Recettes :	1.680.362	Recettes :	896.056
Produit des services	30.807	Dotations et fonds divers	55.879
Impôts et taxes	957.039	Subventions investissement	5.074
Dotation subventions	555.501	Emprunts et dettes	330.000
Autres produits	32.499	Immobilisations en cours	100.000
Produits exceptionnels	2.160	Affectation	405.103
Transferts de charge	9.579		
Excédent solde N – 1	20.744		

En direct du conseil municipal (suite)

Budget de l'eau			
Fonctionnement		Investissement	
Recettes :	313.490	Recettes :	530.797
Dépenses :	71.198	Dépenses :	467083
Budget du lotissement			
Fonctionnement		Investissement	
Recettes :	8.240	Recettes :	345.549
Dépenses :	328.530	Dépenses :	111.510

Les taux des contributions directes communales sont inchangés :

Taxe Habitation :	11,32 %
Taxe foncière bâtie :	12,53 %
Taxe foncière non bâtie :	90,97 %
Taxe professionnelle :	13,00 %

Des subventions sont attribuées aux différentes associations pour 2002 :

Société de pêche, Joyeux compagnons,	
Fanny de l'Adour, Caisse des écoles :	1.600 F
Comité des Fêtes :	15.000 F
Foyer Rural (Ecole de musique + Lave-vaisselle) :	11.400 F
Société de chasse (+ ristourne sur permis) :	2.400 F
Syndicat Initiative RISCLE et Echos de l'Adour :	1.000 F
JSR Rugby, Basket, Foot et Fréquence Adour :	500 F
Association Actions Sociales (2001 et 2002) :	10.000 F
Jardin à malices (garderie) :	200 F
ADDA :	3.800 F
Ronde de l'Armagnac :	1.500 F
Pompiers :	3.240 F

Enfin, des contributions sont versées à certains organismes :

- Syndicat de défense de l'Adour :	1.944 F
- Syndicat assainissement :	5.500 F
- Syndicat Irrigation :	950 F
- Syndicat Electrification d'AUCH :	6.420 F
- Syndicat Electrification de RISCLE :	1.000 F
- SICTOM de NOGARO :	87.084 F

Les travaux prévus en 2002 sont les suivants :

- chauffage du foyer
- achat d'un nettoyeur d'occasion pour le foyer
- fin de l'aménagement du lotissement et vente de lots
- achat de la maison Crémonési
- assainissement derrière le foyer
- achat de terrain pour programmer les travaux d'assainissement
- aménagement des bâtiments communaux
- mur du cimetière
- réfection du terrain de tennis

SICTOM - Tri sélectif

C'est parti pour le tri sélectif. Les saint-montais ont compris l'enjeu de pouvoir recycler au maximum leurs déchets ménagers. Les containers jaunes au bord des routes se remplissent de cartons, bouteilles en plastique, papiers, boîtes de conserve rincées,

Toutefois, s'il faut féliciter les saint-montais pour cet esprit civique, il faut aussi malheureusement regretter que cet esprit ne soit pas partagé par tous. C'est le cas des deux containers situés près du foyer. Ils débordent régulièrement alors qu'ils ne doivent recueillir que les sacs poubelles des maisons situées dans le bas de Saint-Mont (quartier d'André BEAUVILLE) et des écoles et du foyer.

Alors comment peuvent-ils se remplir aussi vite ?

Chacun doit respecter les modalités de fonctionnement et ceux qui bénéficient du porte à porte doivent stocker leurs sacs poubelles en attendant qu'ils soient ramassés. Les containers ne leur sont pas destinés. Si chacun y met du sien, la situation pourra s'améliorer et le visage de Saint-Mont retrouvera une partie de son éclat perdu. Sans oublier que ce dépôt sauvage se passe sous les yeux de nos enfants, à proximité de l'arrêt du bus scolaire.

Allez, encore un grand effort de civisme pour la qualité de vie dans notre village !

INTERCOMMUNALITE

Les réunions se multiplient et les projets s'élaborent. Toutes les commissions fonctionnent et réfléchissent à l'aménagement du territoire intercommunal. L'achat d'un terrain pour réaliser une zone d'activités permettra de fixer quelques entreprises dans la communauté des communes (N'oublions pas que la taxe professionnelle est perçue par la Communauté des communes). Les écoles seront toutes visitées par la commission pour recenser les travaux à réaliser. La voirie n'est pas oubliée.

La communauté des communes des Monts et de la Vallée de l'Adour a permis de mobiliser tous les élus des différents villages autour d'une politique commune et c'est une très bonne chose.

FOOT, FOOT,

Il n'y a pas que la bande à Zidane qui essaie tant bien que mal, à l'heure où nous mettons sous presse, de se qualifier pour les phases finales de la Coupe du Monde.

Il y a aussi la bande à Jean-Pierre qui essaie de prouver que Saint-Mont est capable d'aligner une équipe de foot pouvant remporter la coupe du tournoi corporatif de Riscle. Au dimanche 9 juin 2002, cette équipe a, à son actif, deux victoires et deux défaites. Allez, encore un effort, les champions

FANNY DE L'ADOUR

Le président, Jean-Pierre JEGUN, nous communique les concours de pétanque qui se dérouleront à SAINT-MONT ou dans la région cet été :

Juillet	Août	Septembre
A Saint-Mont		
- Vendredi 12 en nocturne - Dimanche 28		- Dimanche 8
Dans le canton		
- Samedi 6 (Barcelonne) - Dimanche 14 (Segos)	- Samedi 3 (Saint-Germé) - Lundi 5 (Riscle) - Jeudi 15 (Segos) - Samedi 24 (Labarthète) - Samedi 31 (Riscle)	- Dimanche 15 (Labarthète) - Dimanche 22 (Riscle)

JOUONS

L'inconnu du dernier numéro

Il s'agissait de **Jean-Marie JEGUN**. C'est Pierre DEDEBAN qui a reconnu l'inconnu de la photo.

L'inconnu(e) de ce numéro

Le petit saint-montais vous propose à nouveau de reconnaître cet(te) inconnu(e) de la photo !

Qui fait des échasses dans la cour de l'école ?

Vous avez une idée ? Sur une feuille de papier, écrivez votre nom, prénom et le nom et prénom de la personne reconnue.

Par exemple : Anne ONIME

J'ai reconnu : Brigitte BARDOT

Cherchez bien . Il y a un carton de Saint-Mont à gagner. Le tirage s'effectuera le lundi 24 juin 2002 (repas de la fête). Déposez vos bulletins dans la boîte à lettres de la mairie, avant le 23/06/2002, 12h00. Bien sûr, les parents de l'inconnu(e) ne sont pas autorisés à participer au jeu.



LES CHARMETTES EN FETE

Le samedi 6 juillet après-midi se déroulera dans le parc du centre des Charmettes la traditionnelle fête de l'été dont voici le programme :

A partir de 15 Heures : Animation Non Stop

GRANDE MECHOUI CHAMPETRE : 12 € Adulte / 6 € Enfant
(à réserver pour le soir au 0562699325 ou 0562697404)

- 16h00 - Concours de pétanque / Grand concours de quilles
- 17h00 - Spectacle théâtre Foyer de Vie
- 19h30 - Apéritif-Concert avec les Echos de l'Adour
- 21h00 - Grand bal

Un nombreux public est attendu pour encourager les pensionnaires et toute l'équipe d'encadrement.

Concours de pêche interrégional

Le dimanche 11 août 2002, la société de pêche de SAINT-MONT organise son traditionnel concours interrégional richement doté de nombreux prix.

Si vous ne pêchez pas, vous pouvez toujours venir au repas qui sera organisé le dimanche midi. Un papier pour les inscriptions vous sera donné en temps utile mais pensez à réserver votre journée !

Fête des écoles

C'est la kermesse des écoles de SAINT-MONT :

Vendredi 28 juin 2002

L'apéritif vous sera proposé. Le traditionnel repas annuel est organisé à SAINT-GERME. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.

Directeur de la publication :

Le président du Foyer Rural,
Michel PETIT

Tél : 05 62 69 64 77

Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

*Imprimé par nos soins
Imprimerie Spéciale SAINT-MONT*

Vendredi 21 juin 2002

21h00 : Bodega sympa avec la banda :
LOS CRAIGNOS

23h00 : Bal disco avec
PULSAR ANIMATION

Samedi 22 juin 2002

16h00 : Concours de Pêche local

21h00 : Bodega en folie avec la banda
LOS QUINTANAROS
(Champion de France au festival des bandas de Condom en 1999 et en 2000 et vice-champion en 2001)

23h00 : Bal disco avec
EPSYLON

Concours de quilles dans la soirée
Structure gonflable (gratuit)

04h00 : Clôture de la soirée avec l'omelette offerte par le Comité des Fêtes

Des vigiles assureront la surveillance des rues.

Dimanche 23 juin 2002

11h00 : Célébration religieuse avec
Les Echos de l'Adour

12h00 : Apéritif-concert avec :
Les Echos de l'Adour

16h00 : INTERVILLAGE :
Saint-Mont, Labarthète, Maumusson,
Corneillan, Lelin-Lapujolle et Saint-Germé

18h00 : Finale du concours de quilles

20h00 : Apéro-Casse-croûte

22h00 : Bal rétro avec l'orchestre :
Los Amigos

SAINT-MONT

Les 21, 22, 23 et 24 juin 2002



Lundi 25 juin 2002

12h00 : Repas aux Communaux
(Terrain de pétanque)
Ce repas est préparé par Aymeric SAINT-LANNES

Apéritif
Salade saint-montaise
Paëlla
Tarte aux fruits
Café
Digestif
(Vin compris)

Prix : 11,00 € (adulte) – 5,50 € (enfant)
Le facteur passera relever les inscriptions avant le dimanche 16 juin 2001.

16h00 : Concours de pétanque
Loto

21h00 : Repas final



**Comité
des fêtes de
SAINT-MONT**

Fêtes de SAINT-MONT : Qui fait quoi ?

Mardi 18 juin : (Chez Michel COUTURE) **Préparation de la sangria et de la murge (19h00)**
BOUEILH Gisèle, BOUEILH Muriel, FAURE Christine, HARDUYA Nathalie, JEGUN Fabienne, LABARBE Sonia, LAPORTE Arnaud et Nathalie, PETIT Chantal, SARRAT Sylvie

Mercredi 19 juin - (14h00) : **Récupération du chapiteau** **Pose des guirlandes au village**
BOUEILH Michel et Serge, COUTURE Michel JEGUN Jean-Pierre, LABRUFFE Thierry,
JEGUN Jean-Pierre, GARRACINO Jean RENAUD David

Jeudi 20 juin : **Montage du chapiteau (Bodega) (à partir de 17h00)**
BOUEILH Michel et Serge, COURTADE Jérôme, COUTURE Pierre, DESCOUBET Stéphane, FAURE Sébastien, JEGUN Alain, HARDUYA Patrick, LABARRERE Dominique, LABRUFFE Jean-Louis et Thierry, MOUCHET Gilles et Philippe, TOLLIS Christian, ... et toutes les bonnes volontés

Récupération des barrières à RISCLE
BOUEILH Michel, COUTURE Michel, DUBOS Jacques, GARRACINO Jean
Préparation du taboulé (à partir de 18h00)
BOUEILH Gisèle et Muriel, FAURE Christine, HARDUYA Nathalie, JEGUN Fabienne, LABARBE Sonia, LABARRERE Paulette, LABRUFFE Christine, LAGARDE Michèle, LAPORTE Nathalie, MAZOYER Annie et Dominique, PETIT Chantal,

Vendredi 21 juin : **Mise en place bodega + buvette (à partir de 8h00)**
FAURE Sébastien, HARDUYA Patrick, JEGUN Jean-Pierre, LABARBE J-Jacques, LAPORTE Arnaud, RENAUD David

Bodega (à partir de 20h00)
3 cuisiniers : LAPORTE Arnaud, JEGUN Alain, MAZOYER Dominique, 2 préparateurs en cuisine: BOUEILH Gisèle et PETIT Michel, 1 casseur d'oeufs : LABARBE J-Jacques, 2 débarasseurs : FAURE Christine, SOUCHARD Loïse, 5 serveurs : HARDUYA Nathalie, JEGUN Fabienne, LABARBE Sonia, LAGARDE Michèle, PETIT Chantal
Buvette Bodega
de 21h00 à 24h00 : COURTADE Jérôme, LABARBE Yolande, MORATELLO Marcel, MOUCHET Philippe, TOLLIS Christian - *Responsable caisse* : RENAUD David
de 24h00 à xxh00 : BOUEILH Philippe, DE NODREST Sébastien, JEGUN J-Pierre, LABARBE Thierry et le Bureau - *Responsable caisse* : BOUEILH Muriel

Buvette Foyer
COURTADE Camille, COUTURE Michel, DESCOUBET Françoise, LABRUFFE Jean-Louis et Ginette - *Responsable caisse* : COURTADE Josette

Samedi 22 juin : **Concours de Pêche (15h00)**
BOUEILH Michel et Serge, COURTADE Camille, PETIT Michel, TOLLIS Christian

Préparation Bodega(15h00)
BOUEILH Muriel, HARDUYA Nathalie, FAURE Sébastien, JEGUN J-Pierre et Fabienne, LABARBE J-Jacques, LABRUFFE Thierry, LAPORTE Arnaud, MAZOYER Dominique

Bodega (à partir de 20h00)
4 cuisiniers 20h00 à 23h00 : PETIT Michel, HARDUYA Patrick, FAURE Sébastien, MAZOYER Dominique, 23h00 à xxh00 : DESCOUBET Titou, LABARBE J-Jacques, DE NODREST Sébastien, RENAUD David
1 casseur d'oeufs : BOUEILH Philippe - 4 préparateurs : BOUEILH Gisèle, LABRUFFE Christine, PETIT Chantal, RENAUD Muriel, 2 débarasseurs : LABARBE Sonia, SOUCHARD Loïse, 6 Serveurs : HARDUYA Nathalie, JEGUN Fabienne, LABARRERE Paulette, LABRUFFE Isabelle, LAPORTE Nathalie et PLOUVIER Matthieu

Buvette Bodega
de 20h00 à 24h00 : COURTADE Jérôme et Céline, LABARBE Thierry, LABARRERE Dominique, MAZOYER Annie, PUCHOUAU Franck - *Responsable caisse* : LABARBE Yolande et PUCHOUAU Véronique
de 24h00 à xxh00 : JEGUN J-Pierre, LABARBE Thierry, LABRUFFE Thierry et le Bureau - *Responsable caisse* : HARDUYA Nathalie
Buvette Foyer
COUTURE Michel, MORATELLO Marcel, MOUCHET famille, PLOUVIER Caroline et Stéphane, SARRAT Claude - *Responsable caisse* : SARRAT Sylvie

Dimanche 23 juin : **Préparation apéritif (10h00)** **Service apéritif** **Responsables INTERVILLAGE**
Le Bureau Le Bureau COURTADADE Jérôme
Buvette bal rétro **Apéro-Casse-Croûte :** LAPORTE Arnaud
Le Bureau BOUEILH Muriel et Gisèle, FAURE Christine, PETIT Matthieu
JEGUN Fabienne, MAZOYER Dominique,

Nettoyage durant ces trois jours : (Samedi matin, dimanche matin et lundi matin) : Le Conseil municipal

Lundi 24 juin : **Installation des tables :**
BOUEILH Michel et Serge, COUTURE Pierre, COUTURE Michel, COURTADE Camille, JEGUN J-Pierre, LABRUFFE J-Louis, TOLLIS Christian

Aux entrées : BOUEILH Muriel et HARDUYA Nathalie

Buvette Apéro (12h00) : BOUEILH Gisèle et Philippe, HARDUYA Patrick, LABRUFFE Thierry

Service : BOUEILH Muriel et Gisèle, COURTADE Fabrice et Natacha, FAURE Sébastien, HARDUYA Nathalie, JEGUN J-Pierre et Fabienne, RENAUD David

Appel à toutes les bonnes volontés pour nettoyer le mardi !